

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

Addis Ababa, ETHIOPIA P. O. Box 3243 Telephone: 011-551 7700 Fax: 011-551 7844

Website: www.au.int

CONSEIL EXÉCUTIF

Trente-troisième session ordinaire

25 - 29 Juin 2018

Nouakchott (Mauritanie)

EX.CL/1077(XXXIII)i

Original: anglais

**RÉUNION DE LA SÉANCE CONJOINTE DU SOUS-COMITÉ SUR LA
SURVEILLANCE GÉNÉRALE ET LA COORDINATION DES QUESTIONS
BUDGÉTAIRES, FINANCIÈRES ET ADMINISTRATIVES, DU SOUS-
COMITÉ DES PROGRAMMES ET DES CONFÉRENCES ET DU COMITÉ
DES QUINZE EXPERTS TECHNIQUES DES MINISTRES DES
FINANCES**

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

Addis Ababa, ETHIOPIA P. O. Box 3243 Telephone: 011-551 7700 Fax: 011-551 7844

Website: www.au.int

RÉUNION DE LA SÉANCE CONJOINTE DU SOUS-COMITÉ SUR LA SURVEILLANCE GÉNÉRALE ET LA COORDINATION DES QUESTIONS BUDGÉTAIRES, FINANCIÈRES ET ADMINISTRATIVES, DU SOUS-COMITÉ DES PROGRAMMES ET DES CONFÉRENCES ET DU COMITÉ DES QUINZE EXPERTS TECHNIQUES DES MINISTRES DES FINANCES

14-24/28-31 MAI 2018

07-09 JUIN 2018 et 24 juin 2018(Nouakchott)

ADDIS ABÉBA, Éthiopie

PROJET DE RAPPORT

Version 4

A. INTRODUCTION

1. La séance conjointe de la sous-commission sur la supervision générale et la coordination en matière budgétaire, financière et administrative (GSCBAM), du sous-comité des programmes et des conférences (CPC) ainsi que des experts techniques du Comité des quinze ministres des finances (F15T) s'est tenue du 14 au 24 mai 2018, du 28 au 31 mai 2018 et du 7 au 9 juin 2018 à Addis Abeba, Ethiopie pour examiner les crédits budgétaires pour 2019. Les réunions se sont terminées le 24 juin 2018 à Nouakchott, Mauritanie avec la mise en place d'un groupe de travail conjoint (Etats membres/ Commission) le 25 Juin 2018 pour harmoniser les chiffres.

B. PRÉSENCE

2. La réunion a été présidée par l'Ambassadeur d'Afrique du Sud en Éthiopie et Représentant Permanent auprès de la CEA et de l'UA, Son Excellence M. Ndumiso Ndima Ntshinga. Il a été assisté par les ambassadeurs par les ambassadeurs suivants :

- i) Ambassadeur de Sahraoui en Ethiopie et Représentant permanent auprès de l'UA.
- ii) Ambassadeur du Botswana en Ethiopie et Représentant permanent auprès de l'UA et de la CEA, Son Excellence.
- iii) Ambassadeur de la République du Congo en Ethiopie et Représentants permanents auprès de l'UA et de la CEA.

3. Les États membres suivants étaient présents:

- | | |
|--|--------------------|
| i. Algérie | xvi. Érythrée |
| ii. Angola | xvii. Gambie |
| iii. Benin | xviii. Gabon |
| iv. Botswana | xix. Ghana |
| v. Burkina Faso | xx. Kenya |
| vi. Burundi | xxi. Lesotho |
| vii. Tchad | xxii. Liberia |
| viii. Comores | xxiii. Libya |
| ix. Congo | xxiv. Madagascar |
| x. Côte D'Ivoire | |
| xi. République
Démocratique du | xxv. Mali |
| Congo | xxvi. Malawi |
| xii. Djibouti | xxvii. Ile Maurice |
| xiii. Guinée équatoriale | xxviii. Maroc |
| xiv. Ethiopie | xxix. Mauritanie |
| xv. Egypte | xxx. Mozambique |

xxxi.	Namibie	xl.	Soudan du Sud
xxxii.	Niger	xli.	Swaziland
xxxiii.	Nigeria	xlii.	Tanzanie
xxxiv.	Rwanda	xliii.	Togo
xxxv.	Sénégal	xliv.	Tunisie
xxxvi.	Sierra Leone	xlv.	Ouganda
xxxvii.	Afrique du Sud	xlvi.	Zambie
xxxviii.	Somalie	xlvii.	Zimbabwe
xxxix.	Soudan		

Comité technique de F15

Afrique Australe:	Afrique du Sud	Namibie	
Afrique de l'Est:	Kenya	Ethiopie	
Afrique de l'Ouest:	Cote d'Ivoire	Ghana	Nigeria
Afrique Centrale:	Cameroun	Tchad	Congo
Afrique du Nord:	Egypte	Algérie	

C. ORDRE DU JOUR

4. L'ordre du jour a été adopté comme suit:

- a) Discours d'ouverture
- b) Adoption du projet d'ordre du jour
- c) Examen du projet de règlement intérieur de la séance conjointe
- d) Présentation du document cadre du budget 2019
- e) Présentation de la tendance de l'analyse de l'exécution du budget et de l'analyse des coûts
- f) Examen des rapports d'exécution et de performance du budget de 2017
- g) Présentation du budget 2019
Examen du budget supplémentaire de 2018
- h) Calendrier des réunions
- i) Questions diverses

D. DISCOURS D'OUVERTURE

5. Le président du sous-comité du COREP sur GSCBAM, S.E. M. Ndumiso Ndima Ntshinga, a déclaré ouverte la réunion et a souhaité la bienvenue à tous les participants. Dans ses remarques, il a exprimé sa satisfaction à la Commission pour les progrès et la nouvelle approche de la budgétisation pour 2019. Il a noté que dans le passé, les revenus, les tendances budgétaires et les décisions sur l'allocation des fonds n'étaient pas alignés. Par conséquent, les budgets approuvés de l'Union étaient plus élevés que les revenus et les dépenses étaient également inférieures aux revenus. À cet égard, il a

informé les participants que la nouvelle approche visait à permettre à la Commission d'établir un budget crédible et solide. Il a poursuivi en rappelant que l'application d'une base de référence sur la génération de revenus et les capacités de dépenses afin de définir les budgets futurs était ce à quoi les États membres s'attendaient. Il a ensuite plaidé avec la réunion pour examiner les propositions de budget 2019 sur la base de ce qui suit:

- a) Historique de l'exécution du budget de chaque département/organe des trois dernières années;
- b) Capacité d'absorption - tous les facteurs (dotation, taille du budget, etc.);
- c) Plans de dépenses crédibles (budget vs recettes vs dépenses)
- d) Alignement des priorités de l'Union et propositions budgétaires;
- e) Tous les projets de budget à examiner doivent d'abord être examinés par les départements de la planification stratégique et de la programmation, de la budgétisation et des finances avant d'être soumis à la discussion;

6. Il a conclu en reconnaissant que si les mandats de l'Union sont de plus en plus à la mesure des pressions accrues sur le budget, ils doivent cependant correspondre à des plans de dépenses crédibles. Il a ensuite appelé tous les départements et organes à considérer la séance conjointe sur le budget comme un filtre pour un budget sain.

7. Lors de la séance budgétaire élargie qui s'est tenue à Nouakchott, en Mauritanie, le 24 juin 2018, le vice-président de la Commission de l'UA a partagé les préoccupations soulevées par la séance conjointe concernant les salaires du personnel à court terme. Le vice-président a pris bonne note des observations des États membres et Il a ensuite promis à la réunion que des mesures seraient prises pour régler le problème. Il a ajouté que les mesures visant à résoudre le problème seraient abordées avec prudence afin de ne pas perturber le travail de la Commission

E. EXAMEN DU PROJET DE RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE LA SÉANCE CONJOINTE DES SOUS-COMITÉS DU GSCBFAM, DU CPC ET DU F15T

8. La réunion a examiné le projet de règles de procédure pour la réunion conjointe du GSCBAM, de la CPC et de la F15T, qui avait été examiné en avril 2018 par les Bureaux du GSCBAM et du CPC et des représentants du F15T. Après les discussions, la réunion a formulé des observations qui ont été reflétées dans le document révisé. Les règles de procédure révisées ont ensuite été soumises au Conseiller juridique pour examiner le libellé, l'exhaustivité, la cohérence avec les dispositions relatives à la sous-commission des questions budgétaires et d'autres considérations.

F. TENDANCES BUDGÉTAIRES ET ANALYSE DES COÛTS

9. Le représentant de la Commission a présenté une analyse des tendances des coûts pour 2015-2017 décrivant les principaux facteurs de coûts, les raisons de la faible exécution, les principaux défis rencontrés et les mesures d'atténuation comme suit:

10. **Surévaluation budgétaire et planification par les départements / directions**

La budgétisation excessive et la planification surviennent lorsque le département / la direction propose un budget qui va bien au-delà de ses capacités de mise en œuvre, ce qui se traduit par des activités budgétisées et non du tout exécuté même si des fonds budgétisés sont disponibles.

11. **Élargir les mandats des départements / directions, qui ne sont pas proportionnels aux effectifs appropriés**

Au fil des années, les mandats des départements / directions ont été élargis à la suite des décisions de la conférence

12. **Retards dans le débloqué des fonds** – Sur une période de trois ans cumulative 57% (2015); 41% (2016) et seulement 19% (2017) le total des fonds reçus des partenaires se situe pratiquement en juin de chaque année. Moins de 15% des décaissements annuels totaux des partenaires sont reçus au premier trimestre de chaque année. Il est donc noté avec préoccupation le faible niveau d'utilisation et la qualité des dépenses sur le budget et l'échec des États membres à payer leurs contributions en temps opportun.

13. **Le non-respect des exigences en matière de planification, de suivi, d'évaluation et d'établissement de rapports** est également un facteur important de retard et de non-versement des fonds puisque la plupart des partenaires doivent satisfaire aux exigences de la reddition de comptes

14. **Pas de base de référence budgétaire clairement / scientifiquement définie.**

La Commission a adopté une budgétisation incrémentale de + 5% à 10% chaque année sans recourir aux exécutions de l'année précédente pour évaluer les capacités du Département à exécuter le budget accru. Cela a mené à des augmentations annuelles subséquentes du budget prévu sans freins et contreponds pour évaluer les capacités de dépenses des départements.

15. **Processus d'approvisionnement bureaucratique:** Ces activités ont entraîné le report de certaines activités planifiées à l'année suivante parce que les matériaux ou services requis n'ont pas pu être achetés en temps opportun. Les départements se sont plaints des procédures d'approvisionnement qui prennent beaucoup plus de temps que prévu.

16. **Financement extrabudgétaire des activités** - Parfois, les départements négocient directement avec les partenaires pour le financement de certaines activités qui ne font pas partie des activités dument approuvées. Parfois, le coût de ces activités

n'apparaît pas dans les comptes de l'UA, mais apparaît dans les livres comptables des partenaires

17. **Approbation tardive / examen du budget supplémentaire:** l'examen tardif du budget supplémentaire a entraîné un impact sur la disponibilité de fonds, mais les départements n'ont pas eu suffisamment de temps pour exécuter les fonds disponibles. Par exemple, en 2017, un budget supplémentaire de plus de 2 millions d'euros a été approuvé en novembre, laissant les départements avec un mois seulement pour exécuter les fonds supplémentaires approuvés.

18. **Mauvaise qualité des rapports générés au sein de la Commission,** en particulier ceux qui sont soumis directement aux partenaires. Le principal contributeur à ce défi est le nombre multiple de gestionnaires de fonds au sein de la Commission

Discussion

19. Après réflexion sur la présentation, les États membres et les experts techniques de la F15 ont formulé les observations et commentaires suivants:

- a) prend note du rapport fidèle en tant que guide révélateur aux États membres;
- b) ont observé avec une profonde préoccupation les raisons fournies pour justifier la faible exécution du budget;
- c) ont demandé que l'affectation future des ressources soit fondée sur la capacité des États membres à payer à l'Union et sur la capacité des départements à respecter les discipline budgétaires;
- d) ont observé qu'il y avait peu de liens entre les dépenses et les résultats satisfaisants sur le terrain que les États membres peuvent apprécier et les encourager à contribuer davantage à l'UA

Recommandations.

20. Le processus de réforme de l'UA devrait aborder les questions structurelles et les problèmes de personnel. Cela aidera à assurer l'exécution efficace et efficiente des mandats. Les efforts pour remédier à la bureaucratie devraient être intensifiés pour assurer le recrutement en temps voulu du personnel requis. En outre, on espère que les réformes en cours permettront de relever les défis en matière de ressources humaines

21. Recommandons que toutes les ressources mobilisées soient centralisées au sein du département SPPMERM

Discussion

Après réflexion sur la présentation, les États membres et les experts techniques de la F15 ont formulé les observations et commentaires suivants:

- a) Accueilli favorablement le rapport en tant que fiable et révélateur pour les États membres;
- b) Observé avec une profonde inquiétude les raisons fournies pour la faible exécution du budget;
- c) Demandé que l'appropriation future des ressources soit basée sur la capacité des États membres à payer à l'Union et sur la capacité des départements à dépenser selon le budget;
- d) Observé qu'il y avait peu de liens entre les dépenses et les résultats satisfaisants sur le terrain que les États membres peuvent apprécier et les encourager à contribuer plus de ressources à l'UA;

G. DOCUMENT DU CADRE BUDGÉTAIRE

22. La Commission a présenté un document-cadre budgétaire (BFP) pour le budget de l'Union africaine 2019-2021. Dans la présentation, elle a été défini que le BFP est un document de déclaration de politique qui exprime les objectifs stratégiques globaux pour orienter la préparation des décisions de l'Union et les priorités pour le budget 2019 -2021. Elle a poursuivi en indiquant que les priorités identifiées étaient inspirées par les aspirations des populations telles que stipulées dans l'Agenda 2063 et traduites dans le Plan de mise en œuvre de l'Agenda 2063 et dans le Plan à moyen terme de la Commission de l'UA.

23. Les participants ont examiné le BFP en détail et ont fait les observations suivantes, entre autres:

- a) Les priorités budgétaires pour la période 2019-2021 n'étaient pas très claires dans le document et de l'établissement du plafond budgétaire.
- b) Le plafond approuvé conjointement devrait servir de base de travail à l'examen des prochaines sessions budgétaires
- c) Le document manquait de cohérence avec l'Agenda 2063 et son Plan à moyen terme;
- d) Les modalités de mise en œuvre effective du budget n'étaient pas décrites dans le BFP;
- e) Le lien entre la perception des recettes et les plans de dépenses n'était pas clairement énoncé dans le document;

- f) Le BFP doit contenir une déclaration sur la manière dont les règles d'or ont été appliquées dans le budget;
- g) Le cadre était lourd sur le détail et moins sur la direction stratégique
- h) A indiqué que le BFP devrait être un document d'ordre du jour qui traite, entre autres, les points suivants:
- Souligner l'orientation stratégique de l'Union;
 - Soyez plus clair sur la façon dont les ressources seront mobilisées pour soutenir le budget;
 - Accentuer les modalités d'exécution du budget;
 - Articuler le mécanisme de suivi et d'établissement de rapport sur le budget;
 - Souligner les risques budgétaires associés à la mise en œuvre du budget;
 - Soulignez les mesures d'atténuation associées aux risques perçus.
- i) Le BFP a ensuite été révisé conjointement avec les membres du Comité technique F15

Recommandations

24. Après les délibérations, le BFP a été adopté. En outre, la réunion a tiré les conclusions suivantes:

- a) Invité le Comité technique F15 à travailler conjointement avec la Commission lors de la préparation des futurs documents-cadres budgétaires.
- b) Demande à la Commission d'élaborer un mécanisme de suivi trimestriel des dépenses dans lequel les États membres seront régulièrement informés. Demande que le document-cadre soit présenté en réputant avec MTEF

H. EXAMEN DU RAPPORT SUR LE RENDEMENT BUDGÉTAIRE DE L'UNION AFRICAINE 2017 (FINANCIER ET TECHNIQUE)

25. La Commission de l'UA a présenté le rapport d'exécution du budget 2017 de l'Union. Dans la présentation, elle a été indiquée que sur un budget approuvé de 850,8 millions de dollars, un montant de 645,8 millions de dollars pouvait être dépensé en 2017, ce qui représente 76% des fonds prévus. Un montant de 145,1 millions de dollars E.U

pour le budget régulier et 31,7 millions de dollars E.U. pour le Fonds pour la paix ont été reçu des États membres sur les 270,15 millions de dollars E.U. budgétisés (71% sur le budget régulier et 49% sur le fonds de la paix) et les partenaires ont fourni 476,7 millions de dollars E.U sur les 628,6 millions de dollars E.U (76%). Elle a également été rapportée que sur une base mensuelle, la collecte des recettes a atteint son apogée en septembre 2017. Et en comparaison avec les autres années, 2017 a enregistré le taux d'exécution du budget le plus élevé en quatre ans.

26. Les dépenses réelles se sont élevées à 504,8 millions de dollars EU en 2017, ce qui représente un taux de dépense des fonds disponibles de 78% (81% du budget de fonctionnement et 70% du budget du programme). Elle a été signalée que l'exécution du budget n'a pas atteint les niveaux attendus, entre autres, en raison de ce qui suit:

- a) Les fonds étaient disponibles en retard principalement en raison de retards dans la satisfaction des exigences relatives à leur disponibilité, à savoir la préparation des plans de travail, la soumission des rapports, etc.
- b) Capacité limitée pour mettre en œuvre les programmes (sur-planification).
- c) Les processus d'approvisionnement ont été plus longs que prévu.
- d) Les départements étaient souvent préoccupés par des activités extérieures au budget.
- e) Manque de priorisation

27. En ce qui concerne la mise en œuvre du programme, environ 23% des produits prévus ont été achevés en 2017, contre 54% en 2016. Les éléments suivants ont été mis en évidence en tant que facteurs contribuant à l'exécution à faible budget:

- a) Tendance à sur-planifier;
- b) Le processus d'approvisionnement interne prend plus de temps à conclure;
- c) Les plans de travail sont envoyés aux partenaires internationaux en retard pour leur permettre de libérer des fonds;
- d) Le report ou le non-rapport tardif de la mise en œuvre du programme par les départements a également contribué au retard ou au non-décaissement des fonds par les partenaires;
- e) Le budget supplémentaire pour 2017 a été approuvé fin décembre 2017;
- f) La mobilisation des ressources au niveau de la Commission de l'UA, n'est pas coordonnée avec les départements en charge de la mobilisation des

ressources, et les départements obtiennent des fonds sans la connaissance du département responsable.

Discussions

28. La réunion s'est félicitée des deux rapports qui étaient perspicaces, utiles et honnêtes et qui aideraient en grande partie les États Membres à examiner les projets de budget respectifs pour 2019. Après avoir examiné les rapports, les États Membres et le F15T ont formulé les observations suivantes:

- a) Noté avec préoccupation le niveau de sous-utilisation et la qualité des dépenses sur le budget et l'échec des États membres à payer leurs contributions en temps opportun.
- b) La gestion du fonds de réserve devrait faire l'objet d'une surveillance, d'un suivi et de procédure de compte rendu de l'UA.
- c) Demandé des explications détaillées sur la façon dont l'UA traite l'argent non dépensé à la fin de chaque exercice financier;
- d) Demandé qu'un rapport complet sur la gestion du fonds de réserve soit présenté à la réunion.
- e) Les rapports ne donnent pas une image positive de la manière dont la budgétisation est effectuée au sein de l'UA;
- f) Décourager les départements d'obtenir du financement directement auprès des partenaires sans la participation d'une autorité compétente;
- g) Reconnaissant que le non-respect des délais de planification, de suivi et de présentation des rapports constituait un défi majeur qui entravait la présentation rapide des rapports et le décaissement des fonds et, par conséquent, le faible niveau d'exécution du budget;
- h) Les constatations et les recommandations des vérifications ne sont pas respectées.

Recommandations

29. Le sous-comité **a adopté** à la fois le rapport d'exécution du budget de 2017 et le rapport annuel sur l'exécution du programme pour 2017 et recommande au COREP les éléments suivants:

- a) **Demande** à la Commission de l'UA de faire des rapports trimestriels au COREP, ses sous-comités et le F15 sur l'utilisation et la gestion du Fonds de réserve;

I. PRÉSENTATION DU FONDS DE RÉSERVE

30. La Commission a présenté le statut du fonds de réserve. C'était en réponse à une demande des États membres et du F15T d'avoir une mise à jour sur la gestion du fonds de réserve, en particulier, pour fournir un statut sur le traitement des fonds non utilisés. Dans la présentation, la réunion a appris que le fonds de réserve est l'endroit où les fonds ou l'excédent inutilisé sont enregistrés. La réunion a également appris que le Fonds doit avoir un minimum de trois mois de budget de fonctionnement de l'Union, et que son excédent ne peut être utilisé qu'avec une décision de COREP pour des dépenses urgentes ou imprévues. Il a également été révélé que les réserves excédentaires peuvent également être investies, conformément à l'article 49-53 du Règlement financier et des règles de gestion financière.

Discussion

- a) La réunion a demandé de plus amples informations, en particulier sur l'utilisation des fonds excédentaires, car cela n'était pas clair dans la présentation;
- b) Demandé de comprendre comment le budget supplémentaire a été financé par le fonds de réserve, car cela n'a pas été précisé dans la présentation;
- c) Demandé une déclaration sur l'état de l'argent qui a été jamais investi conformément à l'article 49-53 du Règlement financier et des règlements financiers décrivant le type de produits d'investissement, combien a été réalisé, et comment le produit a été utilisé.

Recommandations

31. Demander à la Commission d'élaborer un mécanisme permettant un suivi global de l'utilisation et de la gestion du fonds de réserve;

32. Demander à la Commission d'instituer un audit indépendant du fonds de réserve afin d'établir une base de référence à partir de laquelle contrôler sa gestion et son utilisation.

Demander d'avoir une discussion plus approfondie sur la gestion du fonds de réserve avant la fin d'août 2018.

J. PRÉSENTATION DU RAPPORT DE VÉRIFICATION INTERNE

33. La Commission a présenté un rapport sur l'audit interne pour l'année se terminant en décembre 2017. Le rapport fournissait une explication narrative de l'exécution du budget avec une analyse des dépenses et des réalisations sur les produits. Entre autres, le rapport a mis en évidence ce qui suit:

- a) 61% des fonds promis ont été débloqués pour des dépenses;
- b) L'exécution du budget approuvé était de 53% et 72% des fonds disponibles;
- c) 23% des 226 produits prévus ont été entièrement atteints;
- d) Appelé le département SPPMERM à intensifier les efforts de mobilisation des ressources et à faciliter la planification d'activités réalistes;
- e) Faiblesses du contrôle interne observées dans la planification et l'exécution du budget;
- f) Trouvé qu'il y avait des cas de billets de voyage inutilisés qui n'ont pas été remboursés par les compagnies aériennes;
- g) Résumé que la mise en œuvre globale du budget était insatisfaisante et nécessitait d'autres améliorations;
- h) Conclu que les départements n'ont pas tenu compte des recommandations de constatations des vérificateurs.

34. En ce qui concerne les allégations de malversations concernant le recrutement du Greffier du Parlement, du Greffier adjoint et d'autres membres du personnel du Parlement panafricain, la Commission a indiqué avoir observé, entre autres, ce qui suit:

- a) Le consultant et le président du PAP ont ignoré la politique / les lignes directrices de recrutement de l'UA durant le processus de recrutement;
- b) Le président du PAP a violé les critères établis par les membres du Bureau pour la sélection de l'actuel greffier et du sous-greffier;
- c) Conflit d'intérêts perçu de certains membres du Bureau siégeant en tant que panélistes;
- d) Règle 17 (1) du Règlement du PAP sur les «Fonctions du Bureau»

Discussion

- a) Accueilli favorablement les deux rapports et souhaité qu'ils soient présentés avant les délibérations du projet de budget;

- b) Observé avec une profonde préoccupation les conclusions des rapports;
- c) Trouvé que les rapports manquaient de sanctions concrètes pour les coupables;
- d) Demandé s'il existait un mécanisme permettant de s'assurer que les recommandations d'audit sont traitées;

Recommandations

35. Demander à la Commission de se servir du rapport d'audit interne de l'exercice précédent en séance commune du GSCBFAM, du CPC et du F15T avant de délibérer sur les futures propositions budgétaires.

36. Demander également à la Commission de procéder à un audit complet du Parlement panafricain des trois (3) dernières années couvrant tous les aspects financiers et de performance de ses opérations.

37. Demander à l'Organe de ne licencier aucun membre du personnel avant la conclusion de l'audit du PAP

38. Suspendre le budget 2019 pour le Parlement panafricain jusqu'à ce que les conclusions de l'audit complet des trois (3) dernières années aient été discutées et que l'on se soit mis d'accord.

39. Demander à tous les départements / organes d'inclure dans les futures délibérations budgétaires une note récapitulative sur l'état de la mise en œuvre des recommandations d'audit.

K. BUDGET 2019: APERÇU

40. Le projet de budget de l'Union pour 2019 est estimé à **681 465 337 dollars E.U**, soit 20% de moins que le budget approuvé pour 2018. La réunion a été informée que cela comprenait le budget de fonctionnement de **158 459 118 dollars E.U**, soit 12% de moins que le budget de 2018, soit **523 026 218 dollars E.U**, soit 20% de moins que le budget de 2018 et **273 269 140 dollars E.U** qui est 16% inférieur au budget 2018. La réunion a également été informée qu'un montant de **280 045 761 dollars E.U** représentant 41% du budget total, devait être évalué sur les États membres avec **401 439 575 dollars E.U** affectés au budget du programme, représentant 59% du budget total du programme.

41. La Commission a informé la réunion que la contribution des États membres au budget augmentait régulièrement, passant de 18,7% en 2015 à 47% en 2019, tandis que les contributions des partenaires passaient de 81,3% en 2015 à 53% en 2019.

42. Lors de la présentation, la Commission a également informé la réunion qu'en prévision du budget 2019, les règles d'or suivantes, adoptées par la Conférence en janvier 2018, ont été examinées:

- a) Le niveau de référence des trois dernières années doit être utilisé pour déterminer les limites de dépenses pour le budget futur;
- b) Le budget doit refléter les priorités et les plans à moyen terme approuvés
- c) Le président de la Commission de l'UA communique les plafonds budgétaires avant que les départements et les organes ne soumettent des propositions budgétaires;
- d) Le ratio du budget opérationnel (y compris les salaires) devrait atteindre un seuil de 30% du budget total de l'UA;

43. La réunion a également été informée que la Décision de Johannesburg Assembly/AU/Dec.578 (XXV) pour le financement de 100 % du budget opérationnel, 75% du budget programme et 25% du budget de l'opération de soutien de la paix avec des ressources intérieures, a été pleinement prise en compte dans l'élaboration du budget 2019.

Discussions

- a) La réunion s'est félicitée de l'approche adoptée lors de l'élaboration du projet de budget, qui était basé sur les capacités de mobilisation de ressources financières et de dépenses budgétaires.
- b) Les États membres se sont félicités de l'introduction de la budgétisation à moyen terme en vue de réduire l'écart entre les crédits budgétaires, les recettes et les dépenses effectives.
- c) De même, la réunion a félicité la Commission pour avoir introduit les plafonds de dépenses, qui devaient aider énormément lors de l'examen du budget 2019;
- d) Encourager les départements et les organes à déposer pour examen des projets de budgets qui se situaient dans les limites du plafond fixé;
- e) Encourager les départements à créer autant que possible des synergies dans l'approche de la planification et de la budgétisation et à éviter la mentalité de «silo»;
- f) Demander à la Commission de consolider le salaire à court terme et le salaire des consultants sous un même bureau pour faciliter le suivi, les rapports et la reddition de comptes.

- g) S'inquiète du grand nombre de projets (plus de 90 projets) envisagés dans le budget 2019 et se demande si une hiérarchisation des priorités a été effectuée ou s'il existe une capacité suffisante pour mettre en œuvre ces projets.

L. BUDGET 2019: Examen des projets de propositions

44. Les départements respectifs de la Commission de l'UA et les organes ont à leur tour présenté leurs propositions budgétaires pour examen. Les présentations ont mis en évidence les éléments suivants:

- 1) Comment les priorités étaient liées à l'Agenda 2063 et au Plan à moyen terme;
- 2) Résultats attendus et comment ils devaient être mesurés;
- 3) Bref rapport sur les réalisations des budgets précédents, y compris les taux d'exécution budgétaire correspondants;
- 4) Composition du personnel du département / organe;
- 5) Confirmation si le projet de budget respectait le plafond de dépenses fixé pour 2019.
- 6) Et si possible, demandé pour plus de ressources au-delà des plafonds fournis.

45. Pour leur part, les représentants des États membres et des experts techniques de la F15 ont examiné en détail les propositions de budget, ont fourni des commentaires et des orientations sur les points suivants:

- 1) Les projets de propositions qui n'ont pas permis de définir le lien avec l'Agenda 2063 ont été renvoyés pour affinement;
- 2) Obtenez des précisions sur la vision que les projets de budget tentaient de présenter;
- 3) Les projets de propositions budgétaires qui n'étaient pas accompagnés d'informations à l'appui appropriées n'ont pas été pris en compte;
- 4) Les départements / organes ont été encouragés à hiérarchiser leurs dépenses pour 2019 et à répondre à toutes les demandes dans les limites du plafond de dépenses;

- 5) Les départements / organes ont également été encouragés à rationaliser les postes budgétaires spécifiques identifiés dans les limites du plafond de dépenses;
- 6) Dans des cas exceptionnels et appuyés par des raisons impérieuses, les départements / organismes ont été autorisés à travailler au-delà du plafond de dépenses;
- 7) Encouragé la Commission à éliminer tout élément de double emploi dans le budget, notamment en ce qui concerne les salaires du personnel à court terme et les activités de l'Agence de planification du NEPAD vis-à-vis des autres services de la Commission;
- 8) A souligné que les projets de budget seraient présentés à la réunion par les directeurs et les chefs d'organes respectifs, sauf s'il y avait des raisons impérieuses de ne pas le faire;
- 9) Les départements et les organes rappelés qui se trouvaient dans le plafond ne garantissaient pas l'octroi d'un crédit;
- 10) Demandé aux départements et à tous les organes de déclarer et de refléter dans le budget toutes les ressources reçues des partenaires au nom de l'Union.
- 11) En ce qui concerne les chiffres adoptés, la réunion a relevé des divergences entre ce qui était effectivement convenu et ce que la Commission présentait en chiffres définitifs. La réunion a également exigé de savoir qui était responsable de la confusion, des mesures à prendre contre une telle personne et comment s'assurer qu'une telle pratique ne se répète pas à l'avenir.
- 12) En appliquant l'exercice de vérification en échantillonnant 7 départements: CIDO, DIC, Audit interne, OSG, AHRM et IBAR et également sur AMISOM, le comité conjoint a identifié des économies sur des postes budgétaires initialement rejetés lors des premières délibérations sur ces budgets.

Recommandations

46. Ayant épuisé les discussions sur chaque proposition de budget, le processus d'adoption du budget est mis à l'épreuve pour s'assurer que :
- a) Une ligne de base est suivie pour déterminer le montant du budget
 - b) une définition claire des priorités afin d'éviter les chevauchements et les duplications entre les départements / organes

- c) Suivre strictement les règles d'or qui encadrent la gestion financière et les principes de responsabilité

47. Après les discussions sur chacune de proposition de ligne budgétaire, la réunion a recommandé au COREP l'adoption d'un Budget Total de **681,485,337** dollars américains comme suit:

COMMISSION DE L'UNION AFRICAINE

48. Approuver un budget total de US\$ **US\$ 283,780,422** dollars EU et composé comme suit :

Budget opérationnel - **US\$. 107,611,392 (provisoire)**

Cette décision a été prise après que la Commission a fourni une explication sur la cause d'une erreur résultant du fait que les prévisions de 2019 reposaient sur le mauvais dénominateur, à savoir l'augmentation de salaire et les coûts correspondants, ainsi que les nouveaux recrutements effectués en 2018 ont été omis.

Budget programme **176 169 030 \$ US alors que (USD10 313 344)**
pour AHRM Comme **provisoire**

PARLEMENT PANAFRICAIN (PAP)

49. Approuver un budget total de **18 510 105** dollars EU, comprenant les éléments suivants

Budget opérationnel - **11 749 132 dollars EU**

Budget programme - **6 760 983 dollars EU**

COUR AFRICAINE DES DROITS DE L'HOMME ET DES PEUPLES (ACHPR)

50. Approuver un budget total de **13 992 891** dollars EU et comprenant les éléments suivants

Budget opérationnel - **7 987 200 dollars EU**

Budget programme - **6 005 691 dollars EU**

COMMISSION AFRICAINE DES DROITS DE L'HOMME ET DES PEUPLES (AfCHPR)

51. Approuver un budget total de **7 025 111** dollars EU comprenant

Budget opérationnel - **4 778 973 dollars EU**

Budget programme - 2 246 138 dollars EU

CONSEIL ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET CULTUREL (ECOSOCC)

52. Approuver un budget total de 4 017 006 dollars EU

Budget opérationnel - 1 439 233 dollars EU

Budget programme - 2 577 773 dollars EU

AGENCE DE PLANIFICATION ET DE COORDINATION DU NEPAD (NPCA)

53. Approuver un budget total de 35 533 354 dollars EU

Budget opérationnel - 10 633 354 dollars EU

Budget programme - 24 900 000 dollars EU

COMMISSION DE L'UNION AFRICAINE SUR LE DROIT INTERNATIONAL (AUCIL)

54. Approuver un budget total de 806 880 dollars EU

Budget opérationnel - 465 149 dollars EU

Budget programme - 341 731 dollars EU

CONSEIL CONSULTATIF DE L'UNION AFRICAINE SUR LA CORRUPTION (AUABC)

55. Approuver un budget total de 3 061 655 USD

Budget opérationnel - 1 627 858 dollars EU

Budget programme - 1 433 797 dollars EU

CONSEIL DE PAIX ET DE SECURITE

56. Approuver un budget total de 1 421 594 dollars EU

Budget opérationnel - 0 dollars EU

Budget programme - 1 421 594 dollars EU

COMITE AFRICAIN D'EXPERTS SUR LES DROITS ET LE BIEN-ETRE DE L'ENFANT (ACERWC)

57. Approuver un budget total de **883 335** dollars EU

Budget opérationnel - **291 821 dollars EU**

Budget programme - **591 514 dollars EU**

COMMISSION AFRICAINE DE L'ÉNERGIE (AFREC)

58. Approuver un budget total de **1 275 699** dollars EU

Budget opérationnel - **1 275 699 dollars EU**

Budget programme - 0 dollars EU

IPED

59. Approuver un budget total de **762 647** dollars EU

Budget opérationnel - **681 891 dollars EU**

Budget programme - 0 dollars EU

CIEFFA

60. Approuver un budget total de **716 656** dollars EU

Budget opérationnel - **716 656 dollars EU**

Budget programme - 0 dollars EU

UNIVERSITÉ PAN AFRICAINE (PAU)

61. Approuver un budget total de **16 209 157** dollars EU comprenant

Budget opérationnel - **2 821 977 dollars EU**

Budget programme - **13 387 180 dollars EU**

INSTITUT AFRICAIN DES TRANSFERTS DE FONDS (AIR)

62. Approuver un budget total de **2 873 755** dollars EU comprenant

Budget opérationnel - **874 978 dollars EU**

Budget programme - **1 998 777 dollars EU**

CENTRES AFRICAINS DE LUTTE CONTRE LES MALADIES (ACDC)

63. Approuver un budget total de **US\$13,379,126** dollars EU

Budget opérationnel - **2 971 148 dollars EU**

Budget programme - **10,407,978 dollars EU**

AOSTI

64. Approuver un budget total de **916 272** dollars EU

Budget opérationnel - **916 272 dollars EU**

Budget programme - **0 dollars EU**

AFRIPOL

65. Approuver un budget total de **948 450** dollars EU

Budget opérationnel - **948 450 dollars EU**

Budget programme - **0 dollars EU**

MECANISME AFRICAIN D'EVALUATION PAR LES PAIRS

66. Approuver un budget total de **2 135 510** dollars EU comprenant

Budget opérationnel - **1 149 199 dollars EU**

Budget programme - **986 311 dollars EU**

CONSEIL SPORT

67. Approuver un budget total de **1 683 113** dollars EU

Budget opérationnel - **1 683 113 dollars EU**

Budget programme - **0 dollars EU**

OPÉRATIONS DE SOUTIEN DE LA PAIX

68. Approuver un budget total de **289 408 072** dollars EU comprenant

AMISOM	-	257,227,967dollars EU
MNJTF	-	7 161 400 dollars EU
LRA	-	73 265 dollars EU
HRMOM	-	8 806 508 dollars EU

COMMISSION DE L'UNION AFRICAINE - DEPARTEMENTS**69. BUREAU DU PRÉSIDENT (CABINET)**

Approuver un budget total du Programme de **14 698 160** dollars EU

70. ORGANISATIONS CITOYENNES ET DIASPORA (CIDO)

Approuver un budget total du Programme de **US\$904,380** dollars EU

71. INFORMATION ET COMMUNICATION

Approuver un budget total de **US\$738,185** dollars EU,

72. AUDIT INTERNE

Approuver un budget total du programme de **US\$237,907** dollars EU

73. UNITÉ DE COORDINATION DU NEPAD

Approuver un budget total du programme de **337 753** dollars EU

74. CONSEILLER JURIDIQUE

Approuver un budget total de **1 742 581** dollars EU

75. BUREAU DU SECRETAIRE GENERAL

Approuver un budget total du Programme de **US\$461,100** dollars EU,

76. SERVICES DE PROTOCOLE

Approuver un budget total de **44 286** dollars EU,

77. **PLANIFICATION, SUIVI ET ÉVALUATION DE LA POLITIQUE STRATÉGIQUE**

Approuver un budget total de **2 015 978** dollars EU,

78. **FEMMES, GENRE ET DEVELOPPEMENT**

Approuver un budget total de **US\$2,064,381** dollars EU, comprenant:

79. **VICE-PRÉSIDENT - CABINET**

Approuver un budget total du programme de **775 685** dollars EU, comprenant:

80. **ADMINISTRATION ET RESSOURCES HUMAINES**

Approuver un budget total de **US\$10,314,445** dollars EU comprenant:

81. **GESTION DES CONFÉRENCES ET PUBLICATIONS**

Approuver un budget total du programme de **731 265** dollars EU comprenant:

82. **PROGRAMMATION, BUDGÉTISATION, FINANCES ET COMPTABILITÉ**

Approuver un budget total de **2 314 440** dollars EU comprenant

83. **SERVICES MÉDICAUX**

Approuver un budget total de **424 609** dollars EU, comprenant:

84. **AFFAIRES ÉCONOMIQUES**

Approuver un budget total du programme de **US\$3,034,920** dollars EU, comprenant:

85. **RESSOURCES HUMAINES, SCIENCE ET TECHNOLOGIE**

Approuver un budget total de **16 515 014** dollars EU, comprenant:

86. **INFRASTRUCTURE ET ÉNERGIE**

Approuver un budget total de **10 400 981** dollars EU, comprenant:

87. **PAIX ET SÉCURITÉ**

Approuver un budget total de **US\$44,250,981** dollars EU

88. AFFAIRES POLITIQUES

Approuver un budget total de **US\$6,773,114** dollars EU,

89. ÉCONOMIE RURALE ET AGRICULTURE

Approuver un budget total de **9 222 892** dollars EU,

90. ÉCONOMIE RURALE ET AGRICULTURE - IBAR

Approuver un budget total de **28 089 539** dollars EU,

91. AFFAIRES SOCIALES

Approuver un budget total de **8 789 016** dollars EU,

92. COMMERCE ET INDUSTRIE

Approuver un budget total du Programme de **10 560 985** dollars EU,

93. EXAMEN DU BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2018

94. La séance conjointe a également examiné la demande de budget supplémentaire pour 2018 présentée par la Commission

95. Après avoir délibéré sur une demande supplémentaire, la séance conjointe a recommandé ce qui suit:

CONSEIL DES AUDITEURS EXTERNES

96. Recommande l'approbation des "Opérations de vérification" pour un montant de **88 900** dollars EU demandé au titre du budget opérationnel.

GESTION DES CONFÉRENCES ET PUBLICATIONS

97. Recommande l'approbation de "frais de traduction en ligne" d'un montant de **US \$ 71 280**. Toutes les autres demandes sont refusées.

AFRICA CDC

98. Recommande l'approbation des activités liées à l'EBOLA d'un montant total de **4 181 160,13 \$ US** selon la ventilation présentée lorsque le coût du loyer de transport et l'ensemble des EPI demandés doivent être retirés

PROGRAMMATION, BUDGÉTISATION, FINANCES ET COMPTABILITÉ

99. Recommande l'approbation des "Services de consultants pour l'évaluation des biens et installations de l'Union africaine" d'un montant de 790 000 dollars EU.

2018-06-29

Meeting of the Joint Sitting of PRC
Sub-Committee on General
Supervision and Coordination on
Budgetary, Financial and
Administrative Matters,
Sub-Committee on Programs and
Conferences and Committee of Fifteen
Finance Ministers' Technical Experts

African Union

DCMP

<https://archives.au.int/handle/123456789/8855>

Downloaded from African Union Common Repository